



# La Feuille

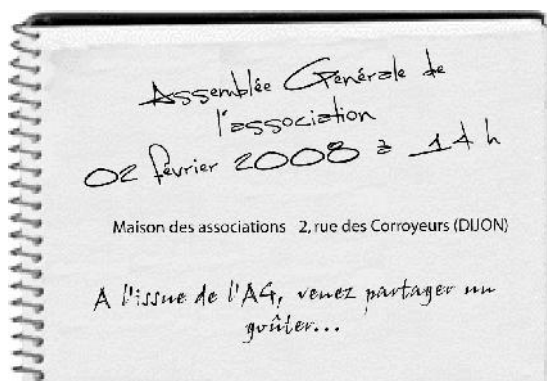
de la Maison de la Nature et du Paysage de Côte-d'Or

N° 22 - Décembre 2007

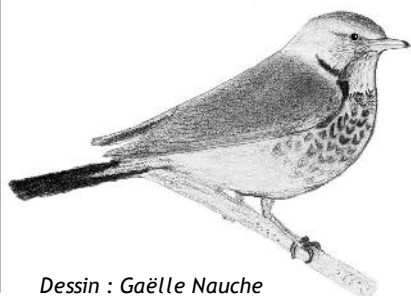
ISSN 1633-0293

## SOMMAIRE

VIE ASSOCIATIVE.....	2
Au jour le jour.....	2
ACTUALITÉS.....	3
En France .....	3
International.....	5
LE BON RÉFLEXE.....	7
Animal sauvage blessé ? Que faire ?.....	7
COUP DE ZOOM.....	9
Les zoonoses - Episode 1 : la borréliose de Lyme.....	9
RETOURS D'ANIMATIONS.....	13
Lacs de l'Auxois et limicoles.....	13
Autour de Montbard.....	16
CALENDRIER DES ANIMATIONS JANV./JUN 2008.....	21
LIVRES, REVUES ET SITES INTERNET.....	23



Foi de grive, je le note tout de suite dans mon agenda !



Dessin : Gaëlle Nauche

## EDITORIAL



Depuis plusieurs années, la Maison de la Nature et du Paysage est en perte de vitesse. La question lancinante est d'une part le renouvellement du Conseil d'Administration et d'autre part la survie de l'association. Chaque année, le nombre de postulants au CA se réduit, et si cela continue, il n'y aura plus de volontaire pour siéger dans cet organe de « direction ». Doit-on baisser les bras et solder l'association ?

Je pense que non, et ceci parce que sans le statut associatif, nous perdons un certain nombre d'avantages non négligeables :

- la possibilité pour de nouvelles personnes de nous rejoindre : tous les ans, des adhérents nous rejoignent et profitent de nos animations ; sans le statut associatif, comment pourrions nous nous faire connaître ?
- La mise à disposition de locaux : le bureau et les salles de conférence, et plus particulièrement la salle de visioconférence du centre municipal des associations nous est accessible gratuitement !
- l'existence d'un fond documentaire, la possibilité d'emprunt et de consultation des ouvrages de la bibliothèque et des revues auxquelles nous sommes abonnés.
- la mise en commun de moyens : ordinateur récent, répondeur téléphonique, assurance en cas d'accident lors des sorties...
- enfin nous avons un capital qui, même modeste, peut permettre de financer occasionnellement des activités pouvant être plus onéreuses que la normale.

Cela demande certes un peu de temps, mais aucune compétence particulière n'est requise pour faire vivre l'association et être membre du CA, l'essentiel reste la mise en commun de nos expériences et de notre savoir-faire et le partage de nos engagements personnels.

Gaëlle Nauche

# Vie associative

Par Gaëlle NAUCHE

## AU JOUR LE JOUR

### Stand du 2<sup>ème</sup> salon de la photo animalière du Val de Saône

*date* : 1<sup>er</sup> et 2 mars 2008 - journées - Salle communale, près du port de Saint-Jean-de-Losne.

Nous tiendrons notre stand comme l'an passé à ce salon qui a connu pour sa première édition un franc succès.

Venez nombreux voir un ensemble d'expositions de photo animalières de grande qualité.

Pour nous aider à tenir le stand : 03 80 41 01 90 (répondre), ou [maison.nature21@laposte.net](mailto:maison.nature21@laposte.net)

Le site internet du Salon :

<http://salonphotovaldesaone.free.fr/>

### Assemblée générale

Elle se tiendra le **2 février 2008** à la maison des associations, comme chaque année. Tout nouveau membre au Conseil d'Administration sera le bienvenu !

Afin d'obtenir le *quorum* lors des votes et ne pas avoir à convoquer une nouvelle assemblée générale, générant notamment des frais d'envoi, penser à nous faire parvenir avant la date de l'assemblée générale votre pouvoir dans le cas où vous ne pourriez y participer.

Nous agrémenterons cette après-midi par les traditionnels comptes rendu de nos activités, rapport moral et bilan financier avant de nous divertir autour d'un verre de l'amitié, auquel chacun est invité à participer suivant ses talents culinaires.

### Rédaction de la Feuille n° 23

Afin de tenir les délais et de réaliser une Feuille n° 23 originale et digne des précédentes, **participez** en nous faisant parvenir vos idées de sortie-conférences, vos articles ou projets (tous thèmes), vos compte-rendus dès à présent et jusqu'au 15 juin 2008 inclus.

*cf adresse en dernière page.*

### Fête de la Nature : C'est reparti en 2008!

*dates* : 24 et 25 mai 2008



Pour le plus grand plaisir de tous, après le succès de la première Fête de la Nature, les 19 et 20 mai 2007 (700 manifestations partout

en France, plus de 150 000 visiteurs estimés) l'ensemble des réseaux français liés à la conservation de la nature, rassemblés au sein de l'UICN France, et Terre Sauvage proposent à l'ensemble des français, une nouvelle édition de la : Fête de la Nature les 24 et 25 mai 2008 .

Tous ceux qui sauvegardent, par métier ou par passion, une nature prestigieuse ou quotidienne, proposeront sorties et activités ludiques, familiales et gratuites dans la nature, pour tous, dans toutes les régions de France en métropole comme en outre-Mer. L'objectif est de dépasser cette année 2 000 manifestations.

Les Français pourront ainsi découvrir ou redécouvrir les richesses cachées de la biodiversité, partager l'envie de la protéger, et de la fêter !

Notez-le dans vos agendas !

Sources : <http://fetedelanature.com/>

### Semaine du développement durable 2008

*dates* : 1<sup>er</sup> au 7 avril 2008

L'organisation de la Semaine du développement durable (SDD) a été décidée par le Premier ministre en novembre 2002. Pilotée par le ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables (MEDAD), cette opération a pour objectifs :

- d'informer le grand public sur les composantes du développement durable (développement économique, protection environnementale, progrès social) et sur leur nécessaire complémentarité : il ne peut y avoir de développement économique sans progrès social et protection environnementale.
- de motiver et de soutenir des changements de comportements en expliquant les bonnes pratiques quotidiennes à adopter en faveur du développement durable.

L'édition 2007 de l'opération avait rassemblé plus de 1 600 participants.

**Un nouveau thème pour 2008** : le ministère a choisi de recentrer l'opération 2008 sur un thème en particulier : **la production et la consommation durables**. Ce thème est à la jonction des 3 composantes du développement durable.

Nos modes de production et de consommation ont une portée directe sur le développement durable : lorsque nous achetons un produit, nous achetons aussi les conditions de travail de ceux qui produisent, les conditions de fabrication, d'évolution et de destruction du produit, et donc leur impact sur la planète et sur l'être humain.

Les participants devront organiser leurs actions en fonction de la thématique production et consommation durables, qu'ils pourront traiter sous ses différents aspects (déchets, énergie, commerce équitable, transports, écolabels, habitat, tourisme, loisirs...), afin d'informer et de sensibiliser le grand public, et lui donner les moyens d'agir au quotidien.

Sources : <http://www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr/>

## Actualités

### EN FRANCE

#### Le Grand Tétrás menacé

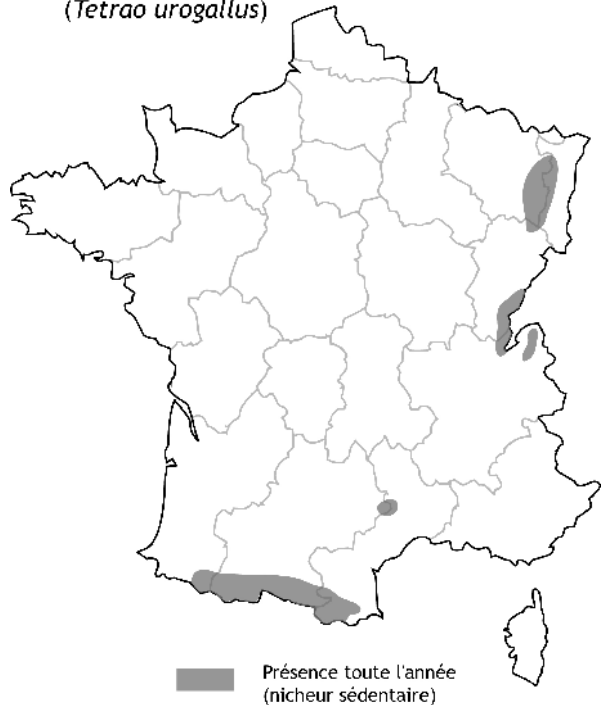
500 grands tétras en 1972, 350 en 1989, 100 en 2006, telles sont les estimations alarmantes de la population de Grand Tétrás en France.



Dessin : Jean-Luc Duret

Créé en 2007 à Lyon, le Groupe Grand Tétrás entend agir auprès du Ministère de l'Environnement pour obtenir un statut national de protection de cette espèce menacée de disparition. Le Grand Tétrás (*Tetrao urogallus*), ou Coq de Bruyère est un oiseau dont la taille adulte va de 60 à 87 centimètres et dont l'envergure mesure de 85 à 125 centimètres. Présent il y a plusieurs siècles dans toutes les montagnes françaises, il a vu ses habitats se réduire fortement. Le Grand Tétrás a disparu des Alpes françaises au début des années 2000. Il persiste dans les Pyrénées où il est relativement protégé dans les Pyrénées Atlantiques et en Haute Garonne, mais encore chassé en Ariège. Dans le Jura géographique, l'espèce est encore présente dans les anciennes forêts des sommets de la chaîne du Doubs au département de l'Ain. Elle est présente dans les Vosges.

Le Grand Tétrás en France  
(*Tetrao urogallus*)



D'après carte réalisée par Hervé MICHEL  
Source : [www.oiseaux-nature.com](http://www.oiseaux-nature.com)

La sylviculture peut détruire certains milieux qu'affectionne l'oiseau. Mais des activités touristiques multiplient les menaces.

« Aujourd'hui, les stations de skis veulent multiplier les parcours, pour les skieurs de fond, les pratiquants de la raquette, pour les randonneurs » explique Pierre Athanaze qui anime le groupe Grand Tétrás. Les aires de tranquillité du Grand Tétrás se réduisent donc même en hiver quand l'oiseau est en situation de fragilité. Dérangé à quelques reprises, le Grand Tétrás consomme une grande énergie à s'envoler alors que la nourriture lui manque. Des Grands tétras heurtent aussi des câbles de télécabines. Même les panneaux d'information ne suffisent pas à dissuader des

curieux de pénétrer dans les « places de chant » où les mâles font leur parade nuptiale, et les activités sylvicoles dérangent les animaux en période de nidification.

Le Groupe réunit des représentants d'associations de protection de l'environnement (FRAPNA), des Parcs Naturels régionaux (Vosges du Nord, PNR des Ballons d'Alsace, PNR du Haut Jura), des fédérations de chasseurs, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Pour défendre un oiseau qui est une « espèce parapluie », indice d'une bonne qualité des milieux, le Groupe Grand Tétras entend faire adopter un statut homogène. Un tel texte permettrait de réglementer la chasse, et d'imposer une protection rigoureuse contre les empiètements des activités de loisirs.

La survie du Grand Tétras dans les Vosges ne tient plus qu'à une cinquantaine d'individus, et autant dans le Jura et dans les Pyrénées où pourtant il y est toujours chassé. Cette espèce particulièrement menacée n'a toujours pas de plan national de restauration. Le Groupe Tétras France a donc adressé au Président de la République, au Ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables et à la Secrétaire d'Etat à l'Ecologie son manifeste pour la préservation du Grand Tétras en France. Il fait le constat de la situation catastrophique de cet espèce et apporte les propositions qui, seules, peuvent permettre la survie du Grand Tétras en France.

Sources : Groupe Grand tétras, Maison Rhodanienne de l'Environnement, 32 rue Saint Hélène, 69002 Lyon - <http://www.groupe-tetras-vosges.org/>

Voir p.23 ouvrage « Clair de brume ».

---

### **L'écotron européen de Montpellier**

La première pierre de l'Ecotron Européen de Montpellier a été posée le 2 octobre 2007 sur le campus de Baillarguet. Ce grand équipement scientifique construit par le CNRS, la région Languedoc-Roussillon et le conseil général de l'Hérault permettra d'étudier *in vitro* les réponses des écosystèmes, des organismes et de la biodiversité aux modifications de l'environnement, comme le changement climatique.

---

### **Clandestins exotiques**

La chasse au tigre dans le Bordelais illustre bien la question posée aujourd'hui par l'extrême facilité de se procurer des espèces animales non domestiques. Un coup d'œil sur l'actualité de ces derniers jours permet aisément de se rendre compte que presque tout et n'importe quoi est re-

lâché dans la nature, plus ou moins volontairement, ou fait l'objet de trafic ou de vente.

Ainsi au début du mois d'août, sur un vol entre Lima et New-York, des passagers intrigués par les mouvements suspects du chapeau de l'un des voyageurs, ont prévenu l'équipage.

Lors de l'escale en Floride, le personnel a découvert sous le chapeau un passager clandestin bien surprenant : un jeune singe araignée. Le voyageur et son passager clandestin ont pu passer au nez et à la barbe des policiers les contrôles de sécurité, pourtant sévères étant donné la destination du vol. En Égypte, les douaniers ont découvert 265 jeunes crocodiles du Nil, cinq cobras et quarante caméléons dans les bagages d'un jeune saoudien qui rentrait au pays. Le contrebandier a expliqué que les animaux étaient destinés aux chercheurs de son université. Plus vraisemblablement, ces animaux sauvages auraient terminé dans les bassins des villas de riches émirs. Le crocodile du Nil (*Crocodylus niloticus*) figure à l'annexe I de la CITES et son commerce est donc strictement interdit.

Fin juin, des écoliers ont découvert dans un parc de Tours (Indre-et-Loire), un python vivant enroulé autour d'un arbre et début août, un locataire d'un immeuble du centre-ville de Saint-Lô (Manche) a découvert un jeune python royal sous son évier alors qu'il recherchait son rat domestique.

En Russie, un crocodile aurait atterri sur le trottoir après une chute de plusieurs étages, créant la panique dans la rue. Avec juste une dent cassée, le saurien a été rendu à ses propriétaires.

Mi-août, un python introduit subrepticement dans le zoo de Budapest par son propriétaire, qui voulait sans doute s'en débarrasser, a dévoré trois perroquets.

Par ailleurs, on ne compte plus les animaux sauvages qui s'échappent des cirques ou des parcs zoologiques. Échappé depuis fin mai d'un cirque, un crocodile du Nil coule des jours heureux sur les bords de la Mer d'Azov (Ukraine).

Plus près de nous, un macaque en cavale fait tourner en bourrique les services de l'État. Aperçu pour la première fois aux alentours du parc zoologique "Planète sauvage" à Port-Saint-Pierre (Loire-Atlantique), l'animal a poursuivi son périple jusqu'à Machecoul à une vingtaine de kilomètres de là puis a été repéré en Vendée à La-Roche-sur-Yon, soit à plus de quatre-vingt-dix kilomètres de son point de départ ! Un petit tour sur Internet permet de se rendre compte de l'extrême variété des animaux proposés à la vente. Et les espèces dangereuses, exigeantes quant à leurs besoins physiologiques ou en voie de disparition, ne sont pas en reste.

Source : France Nature Environnement (FNE)

## Abeilles en danger

La grande majorité des espèces végétales dans le monde, notamment celles qui produisent les fruits et légumes qui servent de base à notre alimentation, comptent sur les insectes pour se reproduire. Cette richesse écologique et alimentaire est menacée par l'effondrement constaté dans le monde entier des populations d'abeilles, principaux insectes pollinisateurs. Infections parasitaires et virales, mauvais usage de pesticides, destruction des habitats, changements climatiques... sont à combattre pour contrer ce phénomène inquiétant.



Butinage

Photo : Gaëlle Nauche

Les abeilles sont les principaux insectes pollinisateurs : il y en a mille espèces en France et vingt mille à travers le monde. Plusieurs recherches récentes montrent un déclin des populations d'abeilles sauvages et domestiques. Un effondrement des colonies d'abeilles domestiques a par exemple été observé entre 2005 et 2007 aux États-Unis : 30 à 50% de mortalité à la sortie de l'hiver contre 5 à 10% en situation normale. Le même phénomène a été observé en France et en Belgique ces dernières années, jusqu'à l'hiver 2006-2007 où le taux est revenu à la normale sans que l'on connaisse avec certitude les raisons de ce rétablissement.

Plusieurs causes pourraient expliquer la diminution dramatique des populations d'abeilles : les infections parasitaires (*Nosema cerana*, *Varroa destructor*) ou virales (*Israeli Acute*, *Paralysis Virus*) des populations, la présence de pesticides dans l'environnement des ruches ou au sein des espèces butinées, la pollution des écosystèmes par des substances toxiques, la réduction de la taille des habitats (qui défavorise le brassage génétique en isolant les populations), la raréfaction des plantes qui fournissent nectar et pollen, la compétition avec des espèces invasives, les changements climatiques... Il est peu probable qu'une seule cause explique le phénomène, les chercheurs penchent plutôt pour la synergie d'un ensemble de petites perturbations d'ampleur unitaire faible.

Les conséquences de la disparition des abeilles

pourraient être catastrophiques. En effet, la reproduction de plus de 80% des espèces végétales dans le monde dépend directement des insectes pollinisateurs (principalement des abeilles et dans une moindre mesure des guêpes, papillons, mouches...). Les abeilles assurent donc la survie de ces espèces et de tout le cortège de vie sauvage qui leur est associé (oiseaux, rongeurs, mammifères...).

Plus précisément, la plupart des cultures fruitières (pommes, cerises, fraises...), légumières (courgettes, tomates, poivrons, choux...), oléagineuses (colza, tournesol) ou protéagineuses (féverole) dépendent des abeilles pour se reproduire. Les autres plantes cultivées (notamment les céréales comme le blé, le maïs et le riz) dispersent leur pollen grâce à l'action du vent, de la pluie... Rapportée au tonnage, c'est 35% de la production mondiale de nourriture qui est menacée par la raréfaction des abeilles.

Sur le plan économique, il apparaît que l'impact des pollinisateurs est considérable puisqu'il représente environ 10% du chiffre d'affaire de l'ensemble de l'agriculture au niveau mondial. Aux États-Unis, ce marché a été évalué à environ 15 milliards de dollars par an.

Dès à présent, des mesures favorables aux abeilles sont possibles : réduire l'usage des pesticides face auxquels les abeilles sont particulièrement vulnérables, stopper la réduction et la fragmentation de leurs habitats, mieux préserver les prairies et développer les jachères fleuries, etc.

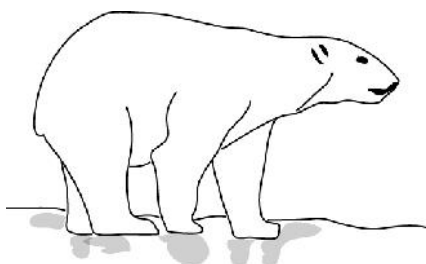
Le Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel et de la Biodiversité (CSPNB), organisme de conseil placé auprès du Ministre en charge de l'environnement, a été saisi de cette question de la diminution des espèces pollinisatrices.

Sources : Ministère de l'Environnement, de l'Aménagement et du développement durables



## Disparition des ours polaires

Les deux tiers de la population actuelle d'ours blancs pourraient avoir disparu vers 2050 si les prévisions actuelles de fonte de la banquise polaire se concrétisent, estime l'institut géologique des États-Unis (U.S. Geological Survey). Le sort des ours polaires pourrait être plus grave encore que ce l'on envisage, parce que les glaces de l'Arctique risquent de fondre plus vite encore que ce prévoient les modèles informatiques, ajoute l'institut, dans un rapport censé déterminer si l'ours blanc doit être considéré désormais comme une espèce menacée de disparition.



Dessin : Jean-Luc DURET

L'équipe de l'U.S. Geological Survey a analysé durant six mois un ensemble de données pour établir la relation directe entre la superficie des glaces arctiques et la survie des ours polaires, dont la population totale est estimée entre 20 000 et 25 000.

« Les modifications prévues de l'état de la banquise, si elles se confirment, entraîneront la perte des deux tiers de la population actuelle d'ours polaires, d'ici le milieu du XXI<sup>ème</sup> siècle », lit-on dans le rapport.

Ces experts ont en outre estimé que leurs conclusions étaient prudentes car, selon eux, les meilleurs modèles informatiques existants sous-estiment probablement le rythme de fonte des glaces polaires.

Source : [annee-polaire.fr](http://annee-polaire.fr)

---

### **Mortalités massives de camélidés en Afrique et en Arabie Saoudite**

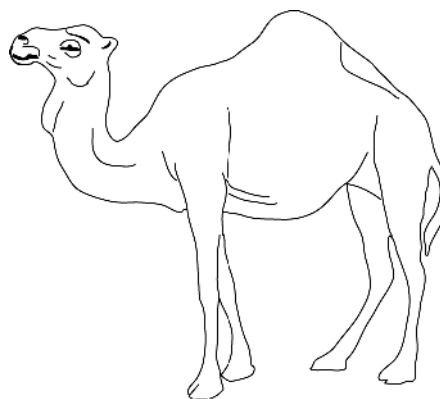
Plus de 2 000 dromadaires sont morts depuis le 10 août 2007 en Arabie Saoudite et diverses hypothèses sont avancées pour expliquer ces nombreuses mortalités subites. Depuis plusieurs années, les zones sahéliennes et la Corne de l'Afrique connaissent aussi de semblables hécatombes. En 1995-1996, le Cirad était déjà intervenu sur une épizootie mortelle affectant le dromadaire en Ethiopie.

Des analyses sont en cours pour confirmer ou écarter l'hypothèse d'intoxication alimentaire dans les pays concernés. L'empoisonnement par ingestion de plantes toxiques, les mycotoxines (champignons microscopiques) ou des carences minérales ont également été évoquées. Des facteurs multiples sont probablement en cause pour expliquer ces morts subites. Ils interviendraient comme éléments immuno-dépresseurs incluant certains virus pouvant accentuer la gravité des infections ou des

parasitoses chez les animaux. Comme l'explique Bernard Faye, Chargé de mission ressources animales au Cirad : « On assiste depuis une décennie à l'émergence de nouvelles pathologies chez les camélidés. Rien ne dit que les causes de ces maladies soient identiques car les symptômes ne sont pas toujours les mêmes ».

La peste des petits ruminants est présente en Afrique, sur la péninsule arabe, au Moyen-Orient et en Inde. Elle atteint surtout les ovins (moutons) et les caprins (chèvres) mais peut toucher d'autres espèces. La maladie se caractérise par une fièvre élevée, des lésions corporelles, une pneumonie et la mort dans les 8 jours. En Ethiopie, dans les années 1995-1996 et au début des années 2000 au Soudan et au Kenya, le virus de la PPR (peste des petits ruminants) avait été identifié comme agent causal potentiel de la mort de centaines de dromadaires. Les observations cliniques et épidémiologiques couplées à des résultats de laboratoire (sérologies, détection du virus) conduisaient aussi à fortement suspecter le rôle de ce virus dans l'émergence d'une épizootie chez les populations camelines de la Corne de l'Afrique. D'autres agents pathogènes avaient été isolés mais leur présence pouvait résulter de l'immuno-dépresseur due à ce virus.

« Afin d'établir les causes de cette maladie et de confirmer ou non le rôle du virus de la PPR, des études complémentaires sont nécessaires : poursuite du diagnostic virologique, études épidémiologiques pour mesurer les rôles respectifs du virus, des autres agents pathogènes et des facteurs de risque environnementaux », précise François Roger, Chef de l'Unité propre de recherche (Upr) Epidémiologie et écologie des maladies animales du Cirad, « nous pourrions ainsi contribuer à comprendre les causes d'émergence de cette maladie et son impact socio-économique ».



Dessin : Jean-Luc DURET

Contacts scientifiques : Bernard Faye, François Roger, Geneviève Libeau au CIRAD.

# Le bon réflexe

## ANIMAL SAUVAGE BLESSÉ ? QUE FAIRE ?

Par Cécile VIGNON

Peut-être vous est-il déjà arrivé lors de vos pérégrinations pédestres, vélocipédiques voire équestres ou plus banalement motorisées de « croiser » un animal sauvage blessé. Bien souvent, hélas, les impacts routiers font des dégâts fréquemment meurtriers, mais pas toujours. Et qui n'a déjà observé un oiseau venant taper dans une vitre, croyant avoir de l'espace pour faire sa haute voltige ? Ou encore un volatile traînant de l'aile, apparemment incapable de reprendre son envol...

Dans tous ces cas, peut-être vous êtes-vous demandé ce que vous pouviez faire... et faute d'avoir une idée, le temps ou le matériel adéquat... vous avez peut-être laissé la nature suivre son cours ! Les plus débrouillards auront peut-être réussi à attraper l'animal et tâché tant bien que mal de le remettre d'aplomb. Effort louable a priori mais qui bien souvent se solde par une issue fatale ou un relâcher des plus aléatoire. En effet, sait-on de quoi la petite (ou grosse) bête a besoin pour se refaire une santé ? Il s'agit bien évidemment des soins proprement dits mais également de la nourriture (laquelle ? à quelle fréquence ? car il faut éviter toute carence aux répercussions néfastes tant sur la qualité du plumage ou du pelage que la solidité des os ; il y va de la survie de l'animal), de la tranquillité nécessaire à toute convalescence... Dans un éclair de lucidité, on pense alors généralement à joindre un vétérinaire. Hélas, bien souvent, à moins d'avoir suivi une spécialisation relative à la faune sauvage, nombreux sont ceux qui n'en savent pas long sur le chapitre (mais n'osent que rarement l'avouer) ayant été avant tout formés pour soigner chats, chiens, lapins et autres espèces domestiques ou d'élevage.

Mais alors, me direz-vous, que faire ??? D'autant plus que la loi interdit formellement de détenir chez soi (même avec un but généreux de relâcher l'animal dans la nature une fois guéri) un animal sauvage. On encourt alors, même pour une espèce aussi commune que le merle ou le moineau, une peine allant jusqu'à 6 mois d'emprisonnement et une amende pouvant chiffrer 9 000 € ! Ça fait

réfléchir n'est-ce pas ? Mais laisser un animal attendre son trépas n'est guère réjouissant non plus. Alors ??

Loin de moi la présomption de vous assurer de tout ce que vous pouvez tenter comme si j'étais une professionnelle de la question. Cependant, deux mois d'implication dans un Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage plus particulièrement dédié aux oiseaux m'ont donné quelques ficelles pour réaliser une prise en charge dans les meilleures conditions possibles. Je vous parlerai donc de nos amis les oiseaux... mais les « consignes » sont similaires pour les mammifères. Pour ces derniers, il peut être utile de contacter la gendarmerie, les pompiers ou une fédération de chasse pour toute espèce carnassière (renard, blaireau...) où un risque relatif de rage est possible. Ne pas hésiter non plus à contacter ces structures si vous trouvez une chauve-souris (même risque potentiel, même s'il est plus rare) ou à vous mettre en rapport avec la SHNA\* (Société d'Histoire Naturelle d'Autun).

Tout d'abord, il convient d'attraper l'animal en utilisant au besoin des gants (à adapter selon la taille de l'oiseau ou si l'on craint des réactions de défense comme avec des rapaces aux serres dissuasives) et pourquoi pas un linge ou une couverture si l'espèce est potentiellement dangereuse (se méfier du bec en « poignard » des échassiers, qu'ils soient grands ou petits) et éviter par la même occasion une trop grande distance de fuite.

Ensuite, mettre l'oiseau dans un carton fermé (ça évite qu'il ne se sauve) percé de petits trous pour qu'il puisse respirer. L'utilité du carton est multiple : il permet de maintenir l'animal au calme, il ne nous voit pas bouger autour de lui et donc stresse beaucoup moins (le stress peut effectivement lui être fatal, surtout qu'il est déjà fragilisé par une blessure ou un choc).

Enfin, il ne peut pas se faire mal en gigotant et se coincer une aile comme cela peut arriver avec les barreaux d'une cage.

Reste à présent à bien noter l'endroit et les circonstances dans lesquelles vous avez trouvé l'animal ou si vous avez vu quelque chose qui peut expliquer ce qu'il lui est arrivé.

Muni de toutes ces données, vous pouvez maintenant appeler le centre de soins de la faune sau-



Dessin : Jean-Luc Duret

vage\* le plus proche de chez vous, il saura normalement vous aiguiller. Attention cependant, tous ces centres ne fonctionnent pas de la même façon sur l'ensemble du territoire. Ce sont fréquemment des bénévoles qui font tourner la structure, laquelle a pu se fixer des limites pour mener à bien les missions qu'elle s'est données. Ainsi, l'une n'acceptera que les rapaces, une autre sera plutôt dévolue aux mammifères, une troisième accueillera tous les oiseaux sauvages (c'est-à-dire tous ceux qui ne sont pas domestiques ou qu'on ne peut pas se procurer dans une animalerie avec preuve d'achat à l'appui), etc.

Dans tous les cas, vous pourrez poser des questions pour savoir s'il prennent en charge l'oiseau, comment l'acheminer vers leurs locaux (ou faire une bonne partie du trajet) ou le déposer dans un local relais (si toutefois le centre fonctionne de cette manière-là)... Bref, tout ce qui vous vient à l'idée pour que votre petit protégé occasionnel puisse au plus tôt bénéficier des soins les mieux adaptés. Si vous êtes en relation avec un répondeur, n'oubliez pas de laisser vos coordonnées téléphoniques de façon à ce qu'on puisse vous rappeler.

Dernière précision relative cette fois-ci aux oisillons tombés du nid. Bien souvent, les jeunes sortent avant de savoir entièrement voler et manquent un tantinet d'autonomie... qui ne tardera pas à venir (pas plus de 2 jours généralement) s'ils sont toujours en contact avec leurs parents. La meilleure des choses à faire est de placer l'oisillon dans le périmètre où vous l'avez vu, à 1 m ou 1,50 m de hauteur pour qu'il soit à l'abri immédiat des prédateurs (chats, chiens...). Ensuite on s'éloigne (eh oui, l'humain est considéré comme un prédateur !) mais on surveille néanmoins, sans se faire voir. Si les parents font un va-et-vient pour nourrir leur petit (environ un ravitaillement toutes les 10-12 minutes), tout va pour le mieux, petit oiseau deviendra vite grand, la nourriture des parents étant la meilleure qui soit ! Dans le cas contraire ou s'il pleut à verse (risque d'hypothermie pour le jeune), mieux vaut le mettre à l'abri dans un carton fermé percé de petits trous (une boîte à chaussures peut très bien faire l'affaire) et contacter le centre de soins le plus proche pour connaître la marche à suivre.

**\* Adresses utiles :**

SHNA – Maison du Parc du Morvan – 58230 Saint-Brisson (tél : 03 86 78 79 38 fax : 03 86 78 74 22)  
Courriel : shna.autun@orange.fr – Site Internet : www.shna-autun.net

Centres de Sauvegarde pour la région Bourgogne :  
M. D. Crickboom  
6 rue des Gombards – 89100 Fontaine la Gaillarde  
(Tél : 03 86 97 83 42 ou 03 86 97 86 62)

M. G. Moyne – Athenas  
B.P. 921 – 39009 Lons le Saunier Cédex  
(Tél: 03 84 24 66 05 ou 06 76 78 05 83)

Pour avoir les coordonnées d'autres centres de soins en France, ne pas hésiter à joindre :  
Union Française des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage (UFCS)

secrétariat : 6 rue des Gombards – 89100 Fontaine la Gaillarde  
(tél : 03 86 97 86 05 – laisser un message au besoin sur le répondeur avec vos coordonnées pour pouvoir être rappelé ;  
fax : 03 86 97 83 57). Le site Internet est : www.uncs.org

**Mots cachés :**

Une trentaine de mots de cette feuille se sont égarés dans cette grille, saurez-vous les retrouver ? Facile, car ils ne se sont dissimulés que de deux façons : horizontalement ou verticalement. Les lettres restantes vous permettront de résoudre l'énigme posée.

- |       |              |
|-------|--------------|
| ag    | tique        |
| mnp   | virus        |
| pin   | abbaye       |
| bois  | buffon       |
| ceob  | digues       |
| four  | lingot       |
| lacs  | rieuse       |
| noix  | siecle       |
| ours  | gueuses      |
| soin  | gueulard     |
| vers  | muraille     |
| brume | limicoles    |
| filon | anniversaire |
| loupe |              |
| puits |              |
| sable |              |

a	g	m	s	g	u	e	u	l	a	r	d
f	o	u	r	p	u	i	t	s	n	i	i
v	e	r	s	b	u	f	f	o	n	o	g
g	l	a	c	s	n	p	i	n	i	u	u
u	l	i	n	g	o	t	l	d	v	r	e
e	s	l	i	m	i	c	o	l	e	s	s
u	o	l	e	r	x	m	n	p	r	u	r
s	i	e	c	l	e	s	r	g	s	i	i
e	n	c	e	o	b	a	b	b	a	y	e
s	t	i	q	u	e	b	e	o	i	e	u
n	c	o	t	p	e	l	v	i	r	u	s
b	r	u	m	e	d	e	o	s	e	r	e

Enigme : activité florissante au XVIII<sup>ème</sup> siècle ?



# Coup de zoom

Lors de nos sorties, nous pouvons être au contact de vecteurs de zoonoses, autrement dit de maladies transmises par des animaux. Afin de mieux cerner ces maladies parfois graves, voici un coup de zoom sous forme d'épisodes permettant de décrire les modes de transmission, les symptômes et le traitement ou la prévention à mettre en oeuvre pour les zoonoses les plus courantes en Bourgogne.

Il existe de nombreuses sources documentaires désormais sur ces sujets, n'hésitez pas à visiter les liens indiqués.

## LES ZOOSES - ÉPISODE 1 : LA BORRÉLIOSE DE LYME

Par Gaëlle NAUCHE

Notre premier épisode concerne la maladie ou borréliose de Lyme. Celle-ci concerne notamment les promeneurs que nous sommes occasionnellement lors de nos sorties, particulièrement au printemps et en été. Quelques précautions d'usages peuvent limiter les risques de contamination.

Il s'agit d'une maladie bactérienne transmise à l'homme à l'occasion de piqûres de tiques. Le nom de Lyme est celui d'une petite ville du Connecticut où, vers 1975, une augmentation des cas d'arthrites inflammatoires a déclenché une étude approfondie du phénomène. Ce n'est qu'en 1981 que l'agent causal et son vecteur sont identifiés.

### Répartition de la maladie

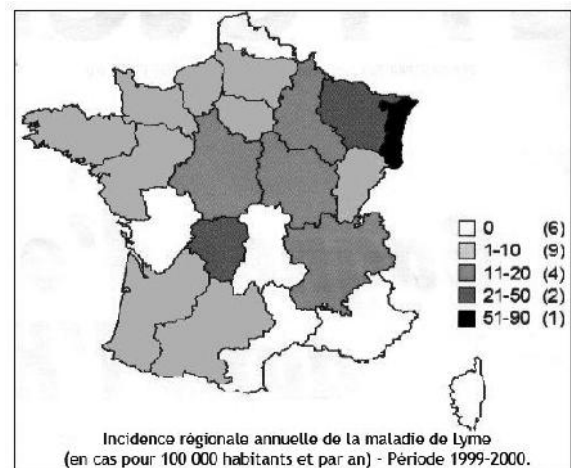
C'est une maladie largement répandue dans les régions tempérées et froides de l'hémisphère nord, de la Chine à l'Amérique du Nord et de la Scandinavie à l'Afrique du Nord.



En Europe (50 000 cas par an), il existe d'importantes variations géographiques avec globalement un gradient Est-Ouest : la plus forte incidence est observée en Europe centrale (plus de 100 cas/100 000 habitants/an en Autriche et en Slovaquie).

En France, d'après une étude conduite en 1999-2000, l'incidence de la maladie de Lyme a été esti-

mée en moyenne à 9,4 cas/100 000 habitants avec d'importantes variations géographiques, les incidences étant plus élevées en Alsace (180 cas/100 000 hab.) et dans le Limousin.



Des études menées en milieu naturel montrent que les tiques infectées sont très largement répandues sur l'ensemble du territoire français, à l'exception d'une petite bande de territoire en zone méditerranéenne et des régions situées à une altitude élevée.

### Un vecteur : la tique

L'homme contracte la maladie dans l'environnement forestier, dans des biotopes frais où se trouvent préférentiellement les tiques vectrices *Ixodes ricinus*.

Les tiques sont des acariens ectoparasites. Elles passent une partie de leur cycle sur la peau de mammifères, d'oiseaux ou de reptiles, se nourrissant de leur sang grâce à un rostre.

La maladie est déclenchée par la transmission d'une bactérie, *Borrelia burgdorferi*. L'analyse des souches issues de plusieurs zones géographiques en Europe a permis la différenciation en au moins 3 espèces pathogènes : *B. burgdorferi sensu stricto*, *B. garinii*, *B. afzelii*.

Cycle de vie de la tique

Le cycle de vie de ces tiques se déroule en trois phases qui nécessitent de changer plusieurs fois d'hôtes :

- le *stade larvaire* : la larve se fixe après éclosion sur un vertébré (généralement des micro-mammifères) pour se gorger lentement de sang, elle se laisse tomber sur le sol, pour digérer et muer...
- la *nymphe* se fixe ensuite sur un autre animal, cette fois ci de taille petite à moyenne puis se détache et tombe au sol pour muer et devenir alors un adulte..
- *l'adulte* : c'est la femelle, après copulation, qui devra une dernière fois se gorger pleinement de sang, jusqu'à prendre la taille d'un petit pois. Ce repas lui permettra de pondre de 1 000 à 20 000 œufs, selon l'espèce et le sang ingéré, avant de se dessécher et de mourir. Elle se fixe sur des animaux de taille plus importante. Le mâle ne s'alimente pas, ou rarement et très peu. **C'est l'adulte qui peut occasionnellement se fixer sur l'homme.**



Le taux de survie demeure très modeste, en raison des conditions climatiques et des prédateurs. Pour *I. ricinus*, après l'éclosion des 2 à 3 000 œufs, 5% des larves survivent, et seulement 10% d'entre-elles parviennent à la stase nymphale. Vingt pour cent d'entre-elles parviendront à l'âge adulte.

Il faut donc environ 2 000 œufs pour obtenir un couple reproducteur et maintenir l'équilibre.

La durée d'un cycle est en moyenne de 2 à 4 ans, pouvant aller à 7 ans si les conditions climatiques

ne sont pas favorables.

L'homme est un hôte *accidentel*, qui peut-être infecté par l'un des trois stades de la tique mais le plus souvent c'est une nymphe qui est en cause en raison de sa densité dans les zones d'endémie (jusqu'à 500 nymphes/100 m<sup>2</sup>).

Les animaux infectés ou porteurs de tiques ne transmettent pas la maladie aux êtres humains qui les côtoient.

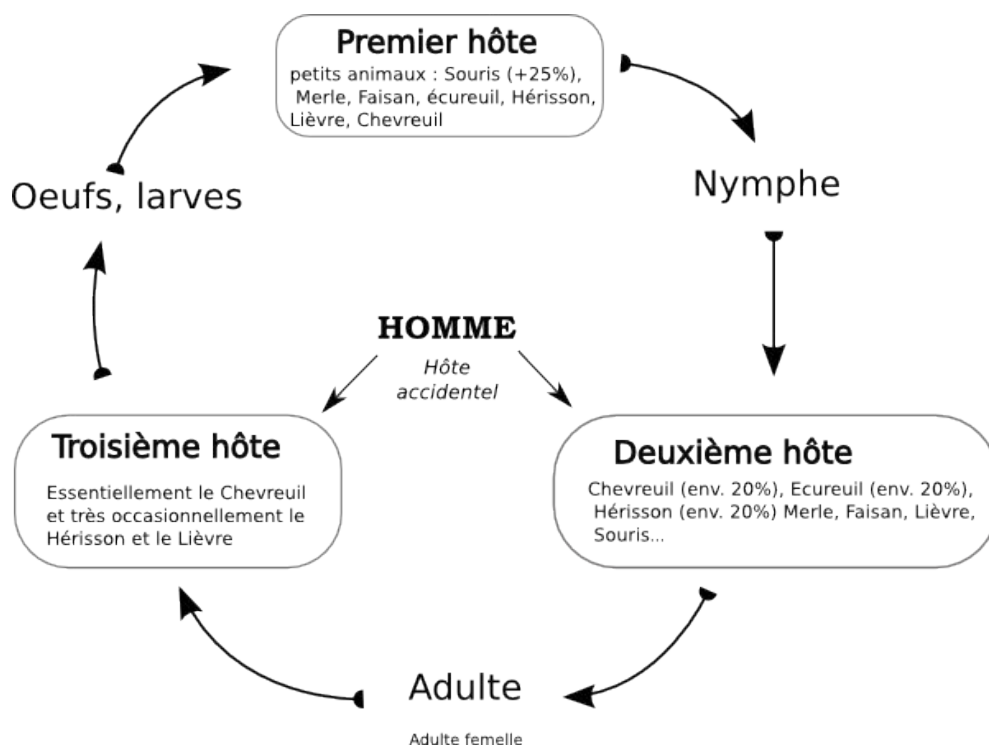
Mode de vie

les tiques ne disposent pas de moyens de déplacement importants.

La tique « repère » sa cible, parfois l'homme, en la guettant, postée sur des herbes hautes. Les larves se postent au sommet d'herbes basses, où l'hygrométrie est la plus importante ; les adultes plus résistants montent quelquefois jusqu'à 1,50 mètre. La tique est sensible aux mouvements de l'air, aux variations de température induites par les mammifères et à des *stimuli* comme le CO<sub>2</sub>.

Elle agrippe la fourrure ou les vêtements de l'hôte de passage. *I. ricinus* est dépourvu d'yeux, mais il possède des photorécepteurs qui lui permettent d'évaluer la luminosité. Son activité se poursuit même dans l'obscurité, alors que l'hygrométrie s'accroît ; cette particularité lui permet de parasiter les hôtes vertébrés aux mœurs nocturnes.

L'activité d'*Ixodes ricinus* est conditionnée par des températures comprises entre 7 et 25°C. De ce fait, dans le quart nord-est de la France, son activité s'étend de mai à octobre, avec une accalmie en juillet-août, en cas de fortes chaleurs.



### Discrétion !

Une fois agrippée à la fourrure d'un animal passant à sa proximité, la tique se déplace jusqu'à trouver une zone richement vascularisée. Pour éviter toute réaction de défense de l'hôte, la tique s'est adaptée afin de passer la plus inaperçue possible. Elle se fixe en un endroit discret et opère de façon indolore. Ses chélicères sont capables de couper l'épiderme sans provoquer le moindre douleur. Sa salive, digère progressivement les tissus de l'hôte, et ouvre graduellement la voie à la pénétration de l'hypostome dans la peau, sans éveiller l'attention de l'hôte. La tique provoque ensuite la formation d'une cavité dermique qui se remplit de sang et d'exsudats tissulaires, qu'il ne lui reste plus qu'à aspirer.



Le Chevreuil est un hôte courant de la tique. Photo : G. Nauche

Pour déjouer efficacement les mécanismes de protection de l'hôte (toiletage, hémostasie et immunité) la salive de la tique contient des substances qui contrecarrent l'inflammation des tissus et de puissants antihistaminiques.

### Transmission de la borreliose

La transmission à l'homme de la bactérie *Borrelia burgdorferi* se fait lors de la piqûre avec un passage des bactéries de l'intestin de la tique vers sa glande salivaire pendant le repas sanguin.

Cette transmission par la salive des tiques dépend du taux d'infestation par *Borrelia burgdorferi* et du temps de contact. Le risque existe dès la première heure, puis il est proportionnel au temps de contact, maximal entre la 48<sup>ème</sup> et la 72<sup>ème</sup> heure. Le risque de transmission en zone d'endémie varie de 1 à 4% en Europe et aux USA.

### Symptômes

Parfois et même souvent sans symptômes, la maladie de Lyme évolue chez certains sujets en plusieurs phases successives faisant suite à une morsure de tique.

### Phase primaire : précoce et localisée

L'érythème migrant est la manifestation la plus fréquente (40 à 77%) et la plus évocatrice. Il s'agit d'une rougeur cutanée à l'endroit de la morsure de la tique, environ 1 à 6 semaines après, s'étendant progressivement et pouvant s'éclaircir au centre.

### Phase secondaire : précoce et disséminée

Elle n'apparaît qu'en l'absence de traitement antibiotique de la phase primaire ou lorsque celle-ci est passée inaperçue.

Elle se traduit généralement par des atteintes articulaires, cutanées, cardiaques, neurologiques ou une fatigue chronique. Des manifestations très diverses, souvent accompagnées de douleurs articulaires (arthrites des grosses articulations) et de fatigue, les complications cardiaques peuvent s'avérer mortelles (arrêt cardiaque, syncope, arythmies).

Compte tenu de la grande diversité des symptômes, la maladie de Lyme peut prêter à de nombreux diagnostics erronés, comme : sclérose en plaques, polyarthrite rhumatoïde, fibromyalgie, fatigue chronique, dépression, maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson, autisme et bien d'autres.

### Phase tertiaire : tardive

Des mois à des années après l'infection peuvent apparaître des manifestations de type articulaire, cutané, neurologique, musculaire ou cardiaque.

### Traitement

L'évolution est très favorable lorsque la maladie est diagnostiquée précocement et traitée avec un antibiotique adapté. En l'absence de traitement, l'évolution vers la phase secondaire n'est pas systématique, mais aggrave le pronostic.

En tout état de cause, il ne faut pas hésiter à se rendre chez son médecin en cas de doute. En effet, toutes les manifestations de la maladie de Lyme doivent faire l'objet d'un **traitement antibiotique** (cyclines ou bêta-lactamines). Le traitement au stade primaire entraîne une guérison rapide et prévient les complications. Non traitées, les arthrites et les manifestations neurologiques peuvent évoluer vers la chronicité.

Attention ! Le fait d'avoir eu une fois la Borréliose de Lyme ne confère pas l'immunité. Il faut donc en permanence se prémunir des morsures de tiques.

### Prévention

Lors des sorties sur le terrain, et particulièrement dans des zones infestées par les tiques (forêts, lisières forestières, pelouses, bords des chemins, zones humides...), pensez à :

- porter des chemises à manches longues et des **pantalons longs**, dont vous glisserez les bas dans les **chaussettes** ou dans les bottes ; protégez votre tête ;
- **examiner** régulièrement vos vêtements et **éliminer** les éventuelles tiques qui s'y trouveraient ;
- vous **changer** et **prendre une douche** à votre retour : cela permet d'examiner méticuleusement votre corps dans le cas d'installations de tiques, particulièrement les plis (aisselles, genoux, aines...).

Dans le cas où vous trouveriez une tique fixée, il est indispensable de prendre quelques précautions afin de la retirer correctement :

Il faut utiliser un petit outil bien pratique, le **tire-tique**, ou éventuellement une pince à écharde.

Le tire-tique est ce petit « pied-de-biche » qui se trouve dans toutes les bonnes pharmacies pour un prix très modique (souvent vendu sous deux formats). Cette petite pince spéciale permet de bloquer la tique entre l'abdomen et la tête et de la « *dévisser* » lentement dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. L'avantage de cette technique est d'éviter tout écrasement de la tique et donc toute régurgitation de l'animal, ce qui aggraverait fortement les risques d'infestation par la bactérie. Ne tirez pas pour ôter la tique, vous risqueriez d'y laisser la tête.



Il n'est pas conseillé d'utiliser de produits pour aider cette extraction : pas d'éther, ni autre produit, car la tique anesthésiée pourrait régurgiter aussitôt et accroître le risque d'infection.

Après extraction, désinfectez le site de morsure.

Noyez la tique dans votre évier ou éliminez-la dans vos toilettes.

En tout état de cause, agir vite limite les risques.

**Attention !** Ne l'écrasez surtout pas, vous projetez les bactéries infectieuses partout !

### Que faire en cas de morsure ?

- Inscrire dans un agenda la date de la morsure pour la mentionner au médecin si nécessaire.
- Observez votre peau et assurez-vous que les symptômes typiques de l'infection de Lyme n'apparaissent pas dans les 7 à 20 jours qui suivent la morsure : auréole rouge autour du point de morsure (dans 50% des cas) et symptômes de grippe (dans presque tous les cas) avec fièvre, mal à la tête, courbatures, maux de gorge, ganglions, fatigue, etc... (voir symptômes en phase primaire).
- Consultez votre médecin aussitôt que vous constatez l'apparition des symptômes. Il vous prescrira des antibiotiques pendant 3 ou 4 semaines. Si votre médecin ne connaît pas bien la maladie de Lyme, consultez-en un autre, un dermatologue ou un spécialiste des maladies tropicales ou infectieuses.

Le danger de la Maladie de Lyme est essentiellement de ne pas être diagnostiquée et traitée à temps.

Toute personne qui sera en mesure de reconnaître les symptômes dus à une piqûre de tique pourra consulter son médecin très rapidement et recevoir un traitement qui arrêtera l'infection à son début.

Si les symptômes apparaissent et qu'ils ne sont pas identifiés, l'infection va suivre son cours et la bactérie va lentement se disséminer dans le corps pour atteindre les articulations (arthrite), le tissu cardiaque (problèmes cardiaques), le tissu nerveux (paralysie de la face, d'une jambe, problèmes neurologiques, etc...), la moelle épinière et le cerveau.

### Maladies proches :

Attention, la tique peut être le vecteur de nombreuses autres maladies : la tularémie, la fièvre Q, les rickettsioses, les ehrlichioses, les arboviroses, les babésioses (appelées aussi piroplasmoses) ... Elle peut aussi provoquer des manifestations allergiques.

#### Ressources :

SPILF, 2006 - 16<sup>e</sup> CONFÉRENCE DE CONSENSUS EN THÉRAPEUTIQUE ANTI-INFECTIEUSE - Borréliose de Lyme : démarches diagnostiques, thérapeutiques et préventives, Paris, 60 p.

#### Autres ressources :

<http://www.maladies-a-tiques.com/>

<http://www.lesnymphes.org/>

<http://www.tiquatac.org/>

Pages des sites internet : de l'institut Pasteur, du ministère de la santé.

... Prochain épisode : l'échinococcose

# Retours d'animations

## LACS DE L'AUXOIS ET LIMICOLES

Par Jean-Luc DURET

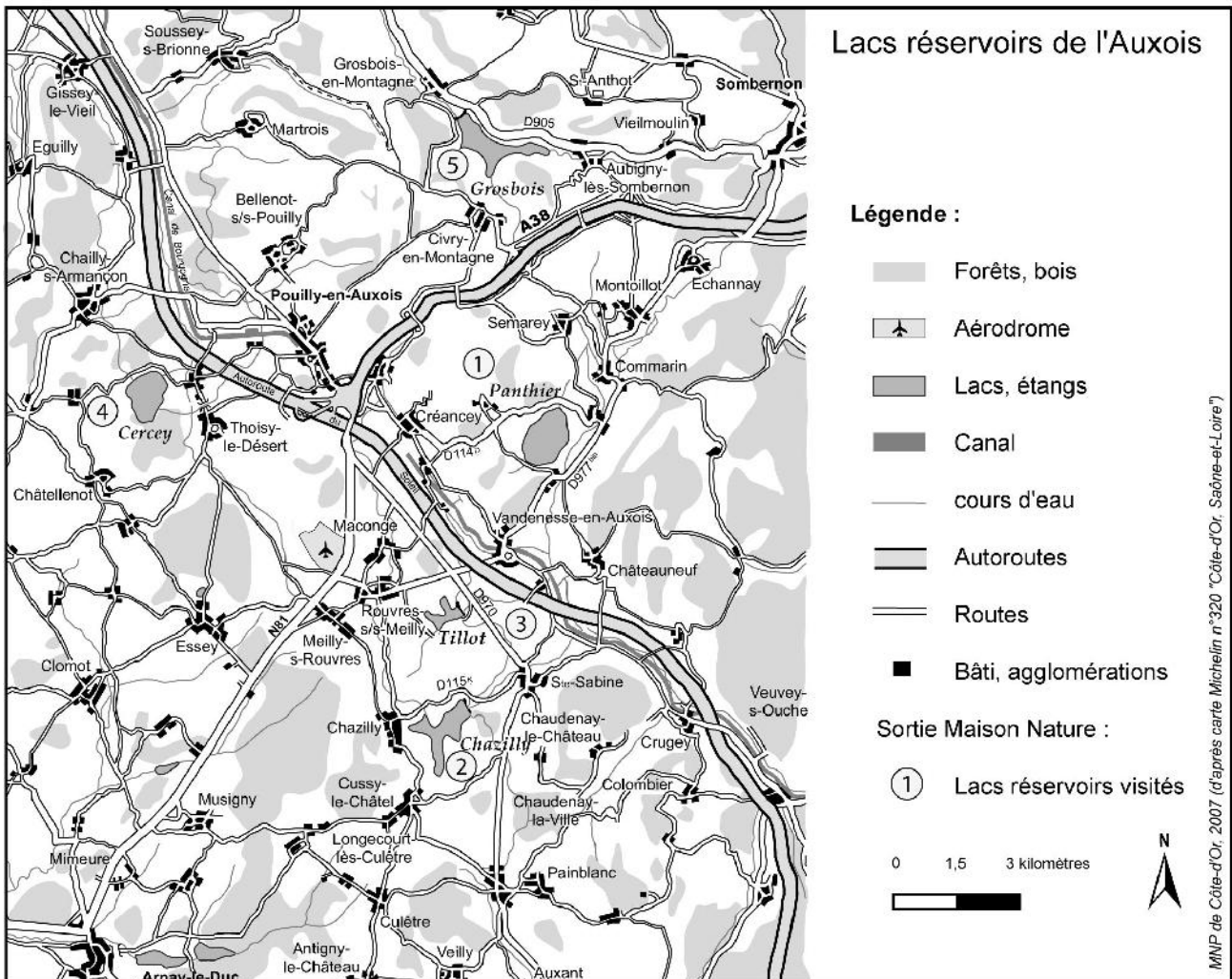
Sortie du 14 octobre 2007

Animation : Marc CARVIN



Malgré une brume de début de journée automnale peu propice à l'observation des oiseaux, ce dimanche s'est avéré au final assez dément voire très agréable sur l'après-midi. De quoi contenter la douzaine de participants enthousiastes entraînés par Marc Carvin à la découverte des limicoles des lacs réservoirs de l'Auxois. Cette journée, prévue à cette saison de migration postnuptiale, a permis au groupe d'observer de nombreux oiseaux aquatiques, même si les limicoles se sont laissés quelque peu désirer.

Tous les lacs ont été visités dans la journée, respectivement Panthier, Chazilly, Tillot, Cercey et Grosbois. Rappelons que ces lacs constituent des réservoirs servant à alimenter, principalement en saison estivale, le Canal de Bourgogne dans son franchissement de la ligne de partage des eaux entre le bassin versant de la Seine et celui de la Saône. Ayant été sollicités en été, ils présentent généralement un étiage prononcé en automne, ce qui est favorable aux haltes migratoires des oiseaux : faible niveau d'eau, pentes en berges douces permettent ainsi aux limicoles de s'alimenter sur les vasières dégagées et d'offrir de beaux secteurs végétalisés aux autres espèces. Cette règle cependant a été malmenée cette année avec les conditions pluviométriques connues cet été : les niveaux d'eau sont restés exceptionnellement hauts, à la notable exception du lac de Grosbois en cours de vidange pour des travaux d'entretien des ouvrages.



### Réservoir de Panthier

La première halte dans le brouillard matinal a permis au groupe d'observer une foule de foulques, ainsi que quelques grèbes. La magnifique vision nimbée de brume d'un adulte grèbe huppé donnant un poisson à un de ses jeunes restera gravée dans les esprits.

### Réservoir de Chazilly

Le second arrêt sera marqué par l'observation de Foulques dites « *Mac Roule* » par les plaisantins de service – sans doute des écossais ? – et de grèbes huppés, La présence d'un « *Ma dorne de Belon* » constituera l'originalité du site<sup>1</sup>, même s'il faut signaler un compagne de grandes aigrettes sur le bord du plan d'eau. La bécassine vue par le groupe constitue à elle seule une véritable rareté, s'agissant sans nul doute d'un des seuls limicoles observés lors de cette sortie.

### Réservoir du Tillot

Le dernier site visité de la matinée permettra de voir une belle buse blanche, accompagnée de deux autres comparses volant au-dessus du site. Difficile de ne pas rapporter le douteux jeu de mots de service : une buse plus deux autres buses, soit triple b... (hé oui, on en est là...) De nombreux hérons cendrés seront également notés, ainsi que deux aigrettes et deux sarcelles. Un râle d'eau sera signalé par Joseph Abel du CEOB-Aile Brisée présent avec d'autres membres de l'association ornithologique pour effectuer un comptage hivernal (ou migratoire) des oiseaux d'eau. L'arrivée des rayons de soleil permettra au groupe de pique-niquer sur place.

### Réservoir de Cercey

Exceptionnellement haut à cette période de l'année, le niveau d'eau n'était pas favorable aux échassiers mais plutôt aux anatidés. Ont été observées des Sarcelles et des Fuligules milouin – de très loin, n'hésitèrent pas à ajouter les mêmes plaisantins décidément très en forme !

### Réservoir de Grosbois

En cours de vidange, le dernier lac visité est pratiquement vide. Les oiseaux vus sont cantonnés sur le peu d'eau libre restant, ainsi que sur les berges exondées. Seront observés : beaucoup de hérons cendrés, de canards colverts, un groupe de sarcelles d'hiver, quelques grands cormorans, un bon nombre de mouettes rieuses, de nombreuses foulques macroules et grèbes huppés.



Une plumée de canard colvert fournira un excellent support à notre guide pour nous livrer de savantes explications sur le coloration des plumes, en particulier sur le « miroir » bleuté du mâle, effet obtenu par diffraction de la lumière et non par la présence d'une pigmentation particulière.

Un Martin-pêcheur nous honorerait d'un bref aller-retour coloré au-dessus de la digue, véritable « *muraille de Grosbois* », longue de plusieurs centaines de mètres !

Pour ponctuer la sortie, deux chevaliers guignettes – hurrah, des limicoles ! – stationneront sur la berge du petit bassin, en contrebas de la digue, magnifiques à la longue-vue dans cette lumière de fin d'après-midi !

Une journée bien agréable, même si peu de limicoles ont pu être observés, ce qui confirme si besoin était que l'on n'est pas maître de ce qu'on peut voir dans la nature. Et personne ne s'en plaindra !



<sup>1</sup> Le Tadorne de Belon est le plus gros des canards présents en France où il se reproduit sur les espaces côtiers. Il s'agit également de la seule espèce de canard protégée, donc non chassable.

Illustrations : carte et photographies (J-L DURET)  
Informations transmises par Anne LEYS

## Vous avez dit limicoles ?

Limicole [limikɔl]. *adj.* (1839 ; bas lat. *limicola*, de *limus* « limon, boue », et suff. *-cole*). *Zool.* Qui vit sur la vase du fond de la mer, des lacs.

Dans la classification populaire, les limicoles (ou Charadriiformes) sont compris dans le groupe des « échassiers », même si cette appellation est de moins en moins usitée en raison d'une trop grande divergence entre les différents groupes qui la composent.



Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*)  
Photo : G. NAUCHE, Ecosse, 2000.

Quoi de commun, en effet, entre les « *grands échassiers* » tels les hérons et les cigognes, immortalisés dans les fables de notre enfance, et les « *petits échassiers* », terme caractérisant les limicoles : pluviers, bécasseaux, chevaliers ? Il paraissait jusqu'alors convenu de désigner ainsi les oiseaux avec de longues pattes et de longs cous, bien que ce ne soit pas aussi simple en réalité car de nombreuses divergences anatomiques et biologique existent.

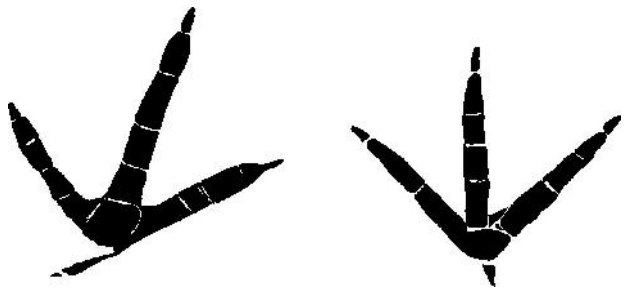
Les limicoles comprennent plusieurs familles distinctes dont les Oedicnèmes (Burhinidés), les Glaréoles et Courvites (Glareoliidés) et enfin, celles qui nous intéressent ici plus particulièrement, à savoir les Pluviers et Vanneaux (Charadriidés), les Bécasseaux, Chevaliers et Bécassines (Scolopaciidés).

Pour la plupart, les limicoles fréquentent les rivages et les milieux humides et présentent des caractéristiques communes : un corps effilé, un bec plus ou moins long et de grandes pattes. Ils se reproduisent dans des marais et se nourrissent essentiellement de la faune aquatique (vers, insectes), mais également de graines et de plantes.



Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*)  
Dessin : J-L DURET, d'après Pavel Dvorský in « Oiseaux migrateurs », ed. Gründ, 1989.

L'empreinte des bécassines et des chevaliers se distingue par la trace relativement longue des doigts et par celle du pouce réduit qui diverge notablement par rapport à l'axe du doigt médian. Tandis que celle des tournepierres et bécasseaux (oiseaux plus petits) présente de longs doigts antérieurs, munis de griffes et d'un pouce qui marque rarement.



Empreintes de limicoles : bécassines et chevaliers (gauche), tournepierres et bécasseaux (droite).  
Dessin (DAO) : J-L DURET, d'après Bernard Le Garff in « Connaître et reconnaître les traces d'animaux », ed. Ouest France, 1979.

Pour en savoir plus :

Paul GEROUDET, 1948 – « La vie des oiseaux. Les Echassiers » – Coll. *Les beautés de la nature*, ed. Delachaux et Niestlé, 252 p.  
Roger PETERSON et al., 1954 – « Guide des Oiseaux d'Europe » – Coll. *Les guides du naturaliste*, ed. Delachaux et Niestlé, 460 p.



## AUTOUR DE MONTBARD

Par Kerstin FÖGE et Philippe COULON

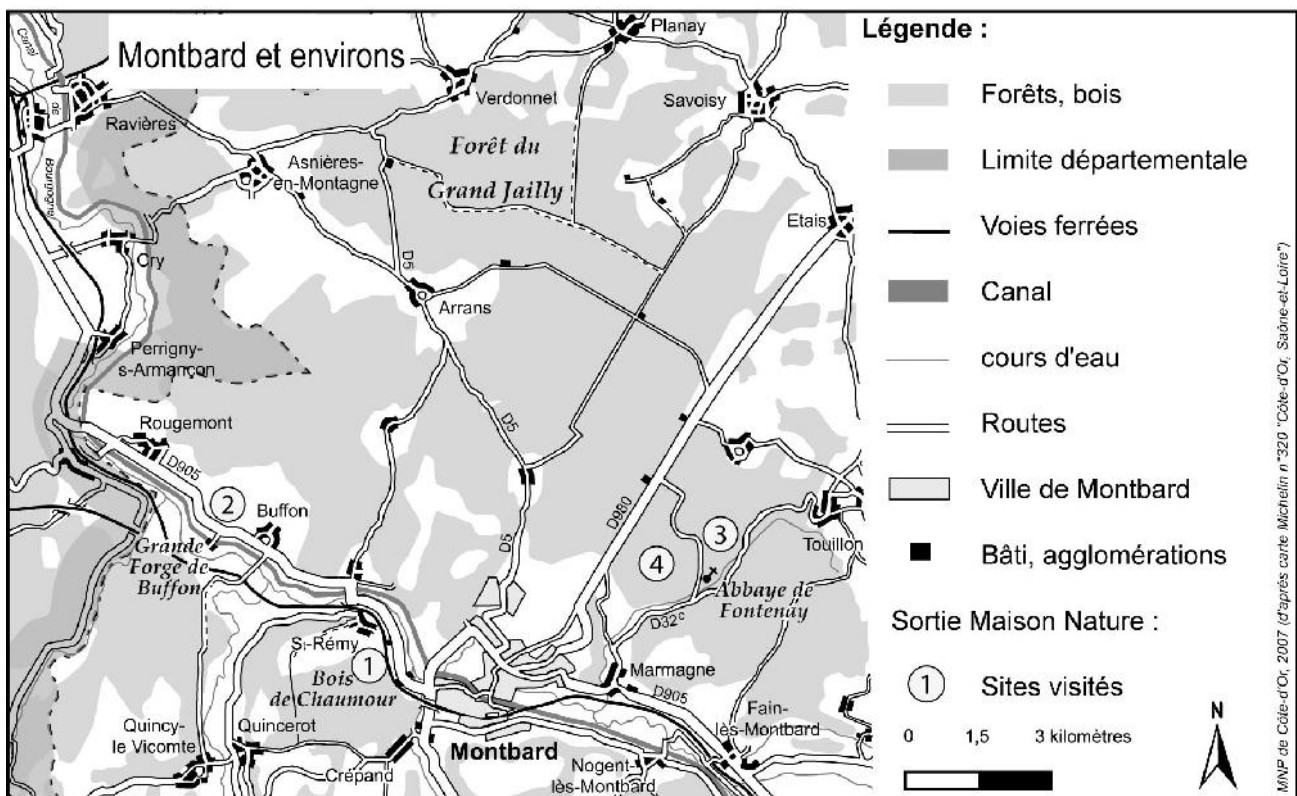
Sortie du 23 septembre 2007

Animation : Kerstin FÖGE

Après rendez-vous à Dijon et Montbard, nous sommes allés retrouver le sentier botanique de l'Ermitage, aménagé par l'O.N.F., dans la forêt domaniale de Chaumour - 458 ha - à 3 km de Montbard. Cette forêt est située sur des calcaires du Jurassique, à la base desquels se trouve une couche marneuse imperméable, correspondant au niveau des sources alimentant l'étang de Sainte-Barbe, passé en arrivant. Le sentier monte en suivant le ruisseau, traversant les ruines d'un moulin puis, un peu plus haut, à la source, on peut voir deux beaux tilleuls à grandes feuilles et un hêtre remarquables. Pique-nique à côté de la chapelle, reconstruite en 1681 grâce aux marchands de Montbard. Jusqu'à 12 moines vivaient dans cet ermitage aujourd'hui disparu et qui comprenait réfectoire, dortoir, cuisine et boulangerie ainsi que potager, verger et vignoble. Tout a été abandonné pendant la Révolution. Le sentier botanique comprend 36 essences, signalées par des plaquettes explicatives très bien

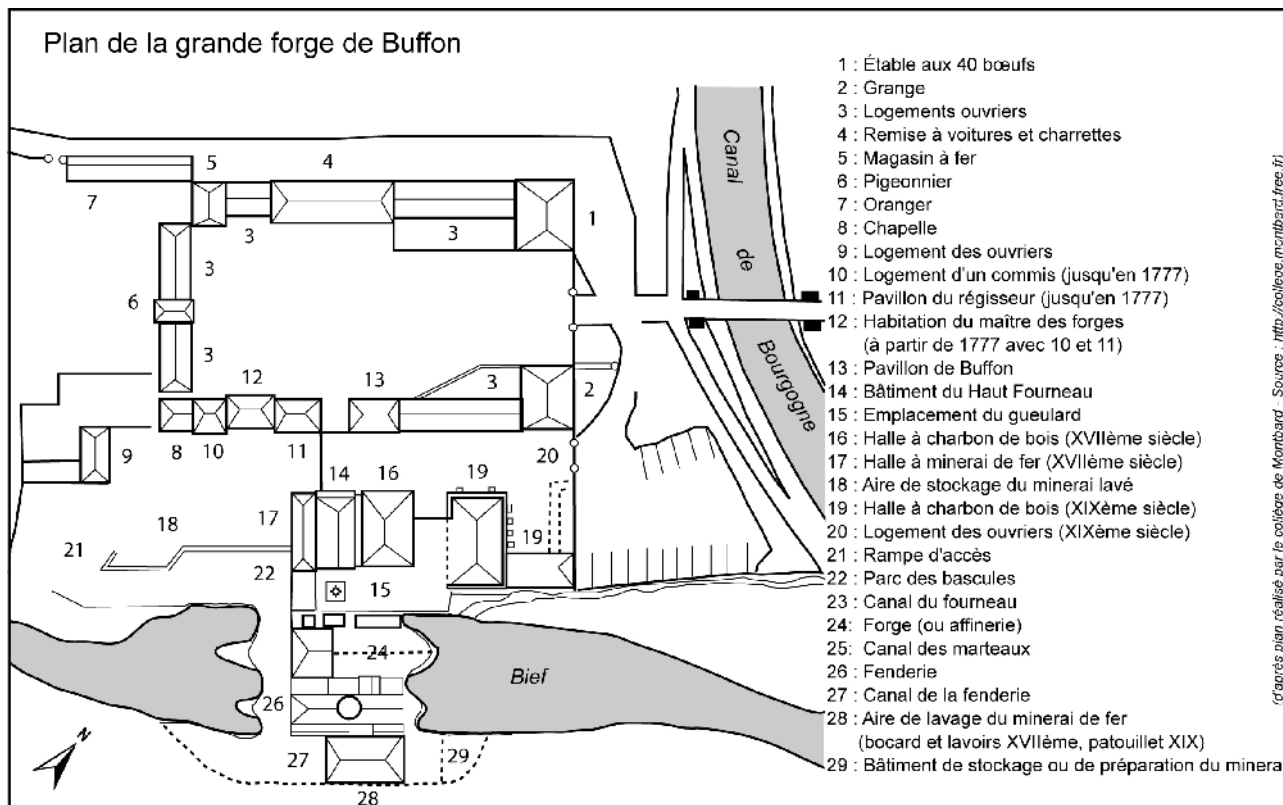
faites. Sur le plateau se trouvent des essences typiques de terrains calcaires. La forêt a été partiellement enrésinée au siècle dernier : Georges-Louis Leclerc, Comte de Buffon (1707-1788) y a introduit les premiers pins sylvestres de Bourgogne vers 1734. Il a effectué des études sur le matériau bois - résistance, séchage - et sur la culture et l'exploitation de la forêt, ceci nous amenant à notre prochaine étape.

Bois, eau et minerais de fer étaient nécessaires au fonctionnement de la forge de Buffon. Elle avait été construite de 1768 à 1772, par le comte de Buffon, célèbre naturaliste alors âgé d'une soixantaine d'années, tant pour valoriser les ressources de ses domaines que pour approfondir et appliquer ses recherches en minéralogie et en métallurgie. Cette forge a été construite en bordure de la route royale de Paris-Lyon, proche du canal de Bourgogne en projet. Une dérivation de l'Armançon fournissait la force hydraulique permettant de faire fonctionner les soufflets, les marteaux, la fenderie<sup>2</sup> et les patouillet<sup>3</sup>. Buffon en a fait une usine-modèle, avec une architecture harmonieuse et une organisation rationnelle,



2 fenderie : barres ou plaques sont fendues dans le sens de la longueur.  
3 patouillet : appareil qui servait à nettoyer le minéral.



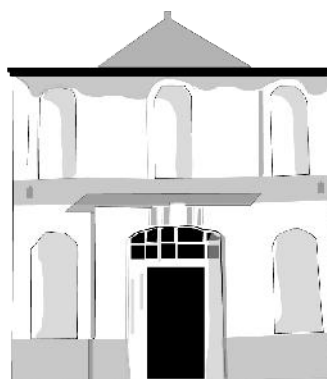


réunissant sur le même site, l'ensemble des opérations : préparation du minerai de fer, fonte et fabrication de produits semi-finis.

Les bâtiments sont sur deux niveaux avec :

- sur une plateforme rocheuse et non inondable, les halles de stockage des matières premières, à la hauteur du gueulard - ouverture sommitale - du haut fourneau ainsi que, groupés autour d'une vaste cour, les habitations des ouvriers, contremaîtres et dirigeants et leurs dépendances.
- à 7 m en contrebas, sur une même chute d'eau, le haut fourneau, la forge, une fenderie, une batterie de tôle et un martin<sup>4</sup> formaient trois ateliers parallèles, séparés par des canaux hydrauliques.

La forge proprement dite fonctionnait 7-8 mois par an, en fonction du débit de l'Armançon. 25 à 30 personnes y travaillaient en permanence, les mois des basses eaux étant mis à profit pour l'entretien et la remise en état des installations et des bâtiments. Les travailleurs saisonniers étaient bûcherons, charbonniers, transporteurs, mineurs mais aussi laveurs ou broyeurs car le minerai était nettoyé sur place. Seul le sable, utilisé pour les moules, ne venait pas



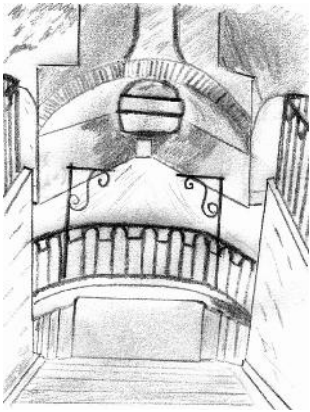
Façade néoclassique du Haut-fourneau.  
 Dessin (DAO) : J-L DURET, d'après photographie (source : <http://forge.buffon.ifrance.com>)

4 martin<sup>4</sup> : marteau à soulèvement actionné par un moulin à eau.



Maison des maîtres fondeur et marteleur.  
 Dessin (DAO) : J-L DURET, d'après photographie éditée sur le site internet de l'Office de Tourisme de Montbard.

de la région mais de Fontainebleau. La coulée avait lieu toutes les 12 heures : on perçait la partie inférieure du fourneau à coups de ringard - barre de fer - pour permettre l'écoulement de la fonte - alliage de fer et de carbone - qui s'y était accumulée. Une fois refroidie, la gueuse - lingot - était pesée car un préposé aux impôts, qui y apposait sa marque, et percevait 10% de taxes sur la production. Entretiens, on rechargeait le fourneau de minerai et de charbon, tandis que les soufflets activaient la combustion. Dans les ateliers, la gueuse était d'abord refondue dans un foyer ouvert, on l'avancait au fur et à mesure que le haut, en fondant, était débité en morceaux spongieux, appelés renards. La fonte était ainsi décarburée



Le « théâtre de Buffon ». Chef d'oeuvre d'architecture classique, un escalier monumental permettait aux illustres invités du comte d'assister aux coulées de fonte.  
Dessin : J-L DURET, d'après photographie éditée sur le site [www.chateaux-france.com](http://www.chateaux-france.com)

presque complètement, sous l'action de l'oxygène de l'air. Ces renards étaient martelés et recuits plusieurs fois avant d'obtenir des barres de fer brut. A la fenderie, on les débitait en tiges, la batterie les transformait en tôles et la tréfileuse en fils. Les acheteurs de ces produits semi-finis étaient forgerons, taillandiers, cloutiers, charrons et autres artisans. Le travail dans la forge était très éprouvant, entre les lourdes charges, le feu, le bruit et l'humidité.

Sous la direction de Buffon et de maîtres de forges comme Gabriel Jars, la forge prospérait. Plus tard, exploitée par un régisseur malhonnête en même temps que concurrencée par des forges « modernes » utilisant, d'après le modèle anglais, le coke comme combustible, la production déclina. Malgré l'essai d'utilisation de la houille<sup>5</sup> de Blanzy (71), à la place du charbon de bois, entre 1829 et 1842, la crise générale de sidérurgie au bois, vers 1860, puis une inondation catastrophique en 1866, mirent fin aux activités. Reconverti en cimenterie et utilisé jusqu'en 1922, l'ensemble fût classé monument historique en 1985. Propriété de la même famille depuis 1860, gérance, aménagement et restauration de la forge Buffon sont pris en charge par une association, fondée en 1978, des collectivités locales, l'Etat et la propriétaire des lieux.

Lestés de quelques kilos de noix, ramassés dans la propriété et s'ajoutant à d'autres, de la forêt de Chaumour, nous avons repris la route jusqu'à l'abbaye de Fontenay, toute proche. Fondée en 1118, par l'ordre cistercien, les moines y travaillaient la terre et avaient aussi installé un moulin à foulon, pour le nettoyage des draps, une tuilerie et une forge. Nous sommes allés visiter une des mines de fer se trouvant dans la forêt de Grand Jailly, sur un plateau calcaire à côté de l'abbaye. Ce minerai, riche en fer – plus de 50% – facilement réductible, est constitué d'hématites et de goethites. Il s'est formé par le remplissage, par du limon ferrugineux, de tous les vides créés par les dissolutions karstiques du plateau.

Une tranchée d'exploitation à ciel ouvert

<sup>5</sup> houille : combustible minéral fossile qui, une fois distillé, hors oxygène, donnait le coke.

permettait un accès relativement facile pour trouver d'autres filons. 15 puits ont ainsi été creusés jusqu'à 10 m de profondeur dont certains, dits aveugles, ne rencontraient pas de minerais. Les conduits n'atteignant quelques fois même pas 1 m de hauteur et n'étant guère aménagés ou élargis, rendaient transport et circulation difficiles, expliquant ainsi le grand nombre de puits nécessaire. On traitait le minerai sur place, dans un bas fourneau ou foyer. Bois ou charbon de bois



Abbaye de Fontenay.  
Photographie : G. NAUCHE, 2005.

fournissaient le combustible et l'oxygène, indispensable pour obtenir une chaleur suffisante, était insufflé par des tuyaux. A 1 000°C, on obtenait la « loupe de fer », une masse spongieuse qui était ensuite martelée à chaud dans la forge de l'abbaye. L'espace aménagé et l'importance de la production laissent supposer l'utilisation d'un marteau hydraulique, innovation majeure de cette période. A l'aide d'assèchements, de digues et le détournement du ru de Fontenay, on obtenait un important débit d'eau. Le surplus de la production était vendu à l'extérieur. Les moines, dirigeant eux-mêmes l'exploitation, connaissaient bien la



Forge de l'Abbaye de Fontenay. Ce bâtiment a été construit par les moines à la fin du XIIème siècle afin de travailler le minerai extrait à proximité.  
Photographie : G. NAUCHE, 2005.



Abbaye de Fontenay.  
Photographies : G. NAUCHE, 2005.

sidérurgie et recevaient beaucoup de dons en terre ou droits d'exploitation.

A partir du XIII<sup>ème</sup> siècle, la concurrence de plus en plus forte de seigneurs laïques hostiles et envieux, amena l'arrêt progressif de l'activité sidérurgique de Fontenay.

Le regard un moment attiré par quelques bisons bourguignons paissant tranquillement, nous avons pu profiter pleinement, pour notre retour, d'un superbe coucher de soleil couronnant cette belle journée d'automne.

Sources :

- Collectif, « Les routes du fer en Bourgogne », presses du réel.
- Office National des Forêts.
- W. Schumann, « Guide de pierres et minéraux ».
- Guide de l'association pour la gestion et la restauration de la Forge de Buffon.

---

Détente

- **Pourquoi observe-t-on un flux et un reflux de la mer ?**  
Parce qu'il y a très longtemps, les humains sont venus s'installer près de la plage. Et la mer, écoeurée, s'en est allée. Depuis, toutes les 6 heures, elle revient voir s'ils sont toujours là.
- **J'ai un chapeau et pas de tête, un pied et pas de souliers. Qui suis-je ?**  
Réponse : Le champignon !
- **Pourquoi les Anglais n'aiment-ils pas les grenouilles ?**  
Réponse : Parce qu'elles font le thé tard !

**A la recherche d'un  
« savoir-fer » ingénieux**

par Jean-Luc DURET

*Dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire baptisé « Battons le fer tant qu'il est chaud », le lycée Eugène Guillaume de Montbard se mobilise pour reconstituer un marteau hydraulique et sa roue à eau pour la forge cistercienne de Fontenay. Du 22 au 27 octobre 2007, les lycéens ont pu assister ou participer à la réduction expérimentale du fer en bas-fourneau selon des procédés du XIII<sup>ème</sup> siècle.*

Une récente série d'expériences de réduction de fer a eu lieu en forêt domaniale du Grand Jailly, sous la direction de l'équipe « Histoire des Techniques » (archéologues et historiens à Paris 1 et 6), avec l'aide de l'O.N.F. Un programme mené en partenariat avec plusieurs lycées techniques de France et d'Allemagne - dont le lycée Eugène Guillaume de Montbard - et universités. L'objectif ? Mener de concert une fabrication du fer à la mode médiévale !

Les lycéens, en formation « Structure métallique » et les étudiants en histoire médiévale, archéologie ou biologie minérale, ont activement participé à la construction d'un four de grappage visant à compléter les connaissances de la chaîne de production du métal : de la collecte du minerai de fer sur le site des Munières\* proche de l'abbaye de Fontenay au façonnage du métal avec le marteau hydraulique.

Les jeunes ont pu apprécier le savoir-faire indéniable des « anciens qui, avec des matériaux rudimentaires (minerai de fer, argile, pierres et bois) sont parvenus à travailler avec art les loupes de métal transformées par grappage en barres grossières ».

La chaîne du fer sera ainsi reconstituée lors des journées d'inauguration du marteau hydraulique à Fontenay les 9-11 mai 2008.

Source : M. OSSOLA, novembre 2007  
(<http://comenius-guillaume.ac-dijon.fr>)

\* Sites des Munières :  
En 1984, en pleine forêt, à quelques centaines de mètres de l'abbaye de Fontenay, un professeur parisien d'Histoire des Techniques, M. Paul BENOIT, découvre sur le site des Munières quinze puits, dont trois furent utilisés par les moines cisterciens dans leur activité métallurgique.



## Georges-Louis Leclerc, Comte de Buffon

Portrait de Buffon réalisé par François-Hubert Drouais (1727-1775) ; localisation : Musée Buffon à Montbard.

Buffon (1707-1788), naturaliste bourguignon, fut l'un des plus grands savants de son siècle, celui des Lumières. Intendant du jardin du Roi dès l'âge de 26 ans – et pendant presque cinquante ans –, académicien, mathématicien, philosophe, vulgarisateur des sciences, il s'est illustré par sa célèbre « Histoire Naturelle » (36 volumes), qui lui valut de devenir l'un des écrivains les plus renommés du XVIII<sup>e</sup>. Ce touche-à-tout de génie, auteur de recherches sur la fusion des minerais de fer de Bourgogne, fut aussi maître de forges, comme en témoignent les bâtiments construits en 1768 sur une dérivation de l'Armançon.

(Source : Bien Public).

« *J'ai établi dans ma terre, dit Buffon (« Histoire des minéraux »), un haut fourneau avec deux forges, l'une à deux feux et deux marteaux, et l'autre à un feu et à un marteau ; j'y ai joint une fonderie, une double batterie, deux martinets, deux bocards, etc. Toutes ces constructions, faites sur mon propre terrain et à mes frais, m'ont coûté plus de trois cent mille livres ; je les ai faites avec attention et économie ; j'ai ensuite conduit, pendant douze ans, toute la manutention de ces usines ; je n'ai jamais pu tirer les intérêts de ma mise au denier vingt ; et, après douze ans d'expériences, j'ai donné à ferme toutes ces usines pour six mille cinq cents livres. Ainsi je n'ai pas deux et demi pour cent de mes fonds, tandis que l'impôt en produit à très peu près autant, et sans mise de fonds, à la caisse du domaine. Je ne cite ces faits que pour mettre en garde contre des spéculations illusoire les gens qui pensent à faire de semblables établissements, et pour faire voir en même temps que le gouvernement, qui en tire le profit le plus net, leur doit protection.* »

Par un contrat notarié du 1er avril 1777, les forges de Buffon furent affermées pour neuf ans, moyennant 6,500 livres par an, à Jacques-Alexandre Chesneau de Laubardière. Ce bail fut prorogé, le 23 septembre de la même année, pour une durée de neuf ans, et le 24 décembre 1782 jusqu'en 1803 avec une augmentation considérable, au prix de 26,000 francs par an, que Buffon n'a jamais touchés.

Cette location fut pour Buffon une source d'ennuis, de difficultés, de procès et de pertes d'argent, et constitua avec une autre perte dans une société

pour le charbon de terre, et le chagrin que lui causa la conduite de sa belle-fille et les cruelles atteintes de la pierre, la suprême épreuve de sa vieillesse.

(Source : [www.buffon.cnrs.fr](http://www.buffon.cnrs.fr))

### ***Vous souhaitez visiter ?***

#### **La Grande Forge de Buffon**

Témoin prestigieux de la sidérurgie au Siècle des Lumières, cette usine modèle réunie sur le même site l'ensemble des opérations de production, les habitations ouvrières et la maison du maître. Construite en 1768 par le naturaliste Buffon qui y mit en oeuvre ses expériences sur la fusion, la forge employait au XVIII<sup>e</sup> siècle 300 personnes.

#### Visites :

Du 1er avril au 30 septembre, tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 heures 30 à 18 heures sauf le mardi.

Hors saison : sur rendez-vous pour les groupes

#### Tarifs :

Individuels : 6 €

Groupes (15 pers minimum) : 5 €

Entrée gratuite enfant - 12 ans

#### **Abbaye de Fontenay**

Fondée en 1118 par St Bernard, l'Abbaye de Fontenay est encore intacte comme aux premiers jours. L'église, édifée en un très court espace de temps est d'une homogénéité parfaite, comme le cloître, type accompli de cette architecture rigoureusement conforme à l'Ordre de Cîteaux. La visite se poursuit par la salle capitulaire, la Grande Salle, le Dortoir, le Chauffoir, la Boulangerie, l'Infirmerie, la Forge, tout un merveilleux ensemble venu jusqu'à nous du fond de ses 800 ans. Le cadre naturel, vallon sauvage au coeur de la forêt Bourguignonne, ajoute à cette saisissante impression.

L'abbaye de Fontenay a été classée "Patrimoine Mondial" par l'UNESCO en 1981.

#### Visites :

Ouvert toute l'année

De mi-novembre à début avril 10h-12h et 14h-17h

Début avril à mi-novembre 10h-17h30

#### Tarifs :

Adulte : 8.50 €

Enfant : 4 €

Groupes : 7.40 € /pers

(Source : site internet Office Tourisme de Montbard)


















# Le calendrier

de la Maison de la Nature  
et du Paysage de Côte-d'Or

## CALENDRIER DES ANIMATIONS DE JANVIER À JUIN 2008

Chaque mardi, les informations concernant les sorties et les soirées/causeries vous sont communiquées sur notre répondeur et sur notre site internet. Nos permanences sont assurées les jeudis matin. Pour nous contacter, utilisez le répondeur ou l'envoi de courriels ou de courriers.


 Soirées conférences (samedi : 17 h 30 - 19 h 45)  Sortie de terrain (dimanche : journée ou demi-journée)				
 Bibliothèque (sur rendez-vous)				
JANVIER				
	Sam. 19 janv.	Diaporama « la Provence ». Seconde partie	Vincent Gillet	Soirée
	Sam. 26 janv.	Les libellules de Côte-d'Or	Jean-Luc Duret	Soirée
FÉVRIER				
	Sam. 2 fév.	Assemblée Générale. Venez nombreux ! de 14h à 18h en salle de conférence (1 <sup>er</sup> étage au fond)	Adhérents/CA	Après-midi
	dim. 10 fév.	Reconnaitances des arbres en hiver : bourgeons et écorces. Sortie sur Dijon, le long de l'Ouche	Philippe Coulon	Après-midi
MARS				
	1 <sup>er</sup> & 2 mars	Tenue du stand de la MNP au salon de la photographie animalière du Val de Saône	Solange Grosdenis / Gaëlle Nauche	Journées
	Sam. 8 mars	Diaporama sur le thème des racines	Philippe Coulon	Soirée
	Sam. 29 mars	Invasives indésirables ? Tout savoir sur les plantes envahissantes	Philippe Coulon / Gaëlle Nauche	Soirée
AVRIL				
	Dim. 20 avr.	Matin-concert : initiation à la reconnaissance des chants d'oiseaux. Départ à 7 h de la MNP	Gérard Olivier (Aile Brisée)	Matin
	Dim. 27 avr.	Sortie botanique à la réserve naturelle de la Combe Lavaux	M <sup>me</sup> & M. Delbassé	Journée
MAI				
	WE 17-18 mai	Musée Gantner et PNR des Vosges ( <i>inscription obligatoire</i> )	Solange Grosdenis et Mariette	journées
JUIN				
	Dim. 1 <sup>er</sup> juin	Le jardin des teinturiers à Flavigny sur Ozerain (matin), sortie botanique l'après-midi.	Solange Grosdenis et Gaëlle Nauche	Journée
	Dim. 8 juin	Echanges avec l'association « le jardin des cornouillers » à Charmoy-les-Blaisy. Balade le matin et échanges de savoirs l'après-midi. Repas assuré par l'association. <i>Participation aux frais : 5 €</i>	Fabrice Troussard	Journée
	Dim. 29 juin	Découverte des milieux aquatiques	Alain Lomberget	Journée

## JANVIER 2008

 **Samedi 19 janv. 2008** – 17h30 - 19h30

Animation : Vincent GILLET

La Provence en diaporama : seconde partie.

 **Samedi 26 janv. 2008** – 17h30 - 19h30

Animation : Jean-Luc DURET

Soirée-conférence sur les libellules de Côte-d'Or. Inventaire, répartition et perspectives (synthèse de quatre années de prospections).

## FÉVRIER 2008

 **Samedi 2 février 2008** – 14h00 - 18h00

Coordination : CA

Assemblée générale. Après les traditionnels bilans, quelques réjouissances avec les élections des nouveaux membres du Conseil d'Administration et les échanges autour du pot de l'amitié. Chacun est invité à faire partager, comme à l'accoutumée, ses savoir-faire culinaires...

Quelles sont les lettres les plus vieilles de l'alphabet ?  
AG.

 **Dimanche 10 février 2008** – Après-midi

Animation : Philippe COULON

A la découverte des arbres en hiver. Comment distinguer les différentes espèces avec les bourgeons et les écorces. Petite promenade instructive à Dijon, autour du Parc de la Colombière et de l'Ouche vers Longvic.

## MARS 2008

 **1<sup>er</sup> & 2 mars 2008** – Journées


Coordination : Solange GROSDENIS & Gaëlle NAUCHE / Organisateur : Michel BAILLY

Passez nous voir ! Tenue du stand de la Maison de la Nature et du Paysage au deuxième salon de la photographie animalière du Val de Saône. Salle communale de Saint-Jean-de-Losne. A ne manquer sous aucun prétexte : des expositions des réalisations de passionnés de la photographie et de la nature.

 **Samedi 8 mars 2008** – 17h30 - 19h45

Animation : Philippe COULON

Diaporama sur le thème des racines.

 **Samedi 29 mars 2008** – 17h30 - 19h45

Animation : Philippe COULON / Gaëlle NAUCHE

Une conférence pour (essayer !) de tout savoir sur les plantes envahissantes...

## AVRIL 2008

 **Dimanche 20 avril 2008** – 7h00 - 12h00

Animation : Gérard OLIVIER (Aile Brisée)


Matinée-concert : initiation à la reconnaissance des chants d'oiseaux avec un spécialiste de la question.

 **Dimanche 27 avril 2008** – Journée

Animation : M<sup>me</sup> & M. DELBASSE

Sortie découverte de la flore de la Réserve Naturelle de la Combe Lavaux-Jean ROLAND.

## MAI 2008

 **Samedi 17 et dim. 18 mai 2008** – Week-end

Animation : Solange GROSDENIS

Sur réservation avant le 15 avril

Visite du musée Gantner, jardin et parc animalier (près de Belfort, le dimanche) et sortie dans le Parc Naturel Régional du Ballon des Vosges (samedi).

Prévoir l'hébergement et le tarif d'entrée du musée (6 €, gratuit pour les -12 ans)

## JUIN 2008

 **Dimanche 1<sup>er</sup> juin 2008** – Journée

Animation : Solange GROSDENIS & Gaëlle NAUCHE

Visite du jardin des teinturiers à Flavigny-sur-Ozerain le matin puis sortie botanique, découverte de la flore et des paysages de l'Auxois l'après-midi.

Prévoir le tarif d'entrée du jardin et de bonnes chaussures pour la petite promenade.

 **Dimanche 8 juin 2008** – Journée

Coordination : Fabrice TROUSSARD

Rencontre avec l'association « le Jardin des Cornouillers » à Charmoy-les-Blaisy. Balade le matin de 8 h à 12 h 30. Casse-croûte réalisé par l'association. Après-midi : échanges de savoirs entre participants.

Prévoir 5 € de participation aux frais de repas.

# Livres, revues et sites internet

## A LA MAISON DE LA NATURE

### Cartes postales - tirages limités de la MNP

Toujours en vente à la MNP, des lots de 5 cartes postales auto-éditées et issues des fonds photographiques des adhérents de l'association. 3 € le lot de 5 cartes postales.

Pour vos cadeaux, n'oubliez pas que nous disposons toujours de l'excellente monographie sur l'effraie des clochers, « Alba », ouvrage réalisé notamment par Hugues Baudvin de l'association *la Choue*.

## LIVRES



**Découverte des arbres remarquables - Morvan - Saône-et-Loire**, Par Laurence Chaber, Alain Desbrosse et Olivier Thiébaud - les Cahiers scientifiques du Parc, hors-série n°4 Bourgogne-Nature. Editée par le PNRM, la SSNB et la SHNA.

« Les arbres remarquables font partie de ce patrimoine et incarnent ces différents thèmes : ils assurent le gîte et le couvert pour des insectes, des reptiles, des oiseaux et quelques mammifères, et ils créent des abris pour le bétail. Représentés par une variété significative d'essences, on les rencontre aussi bien dans un pré, sur un rocher ou dans un peuplement forestier. Ils ponctuent le paysage en formant des repères. Témoignage d'un attachement sentimental de la part des habitants, la forte dimension sociale est omniprésente quand ils sont associés à des légendes « le Fou du Loup » ou quand ils ont donné leur nom à un lieu-dit « Le Buisson du Fou ». Ils assurent également une transition entre le milieu agricole et forestier par leur présence dans les prés ou dans les haies, où leur silhouette se détache parfois sur un point haut. »

Pour tous renseignements, abonnement, commande :

Office du Tourisme - Maison du Parc du Morvan - 58230 SAINT-BRISSON - Tél : 03 86 78 79 57

A la découverte de la flore de Bourgogne, coffret réédition de la Flore de Bourgogne - 2 tomes.

Sollicitées par de nombreux naturalistes, la Société des Sciences Naturelles de Bourgogne et la Société d'Histoire Naturelle d'Autun ont pris l'initiative d'une réimpression de la Nouvelle Flore de Bourgogne (François Bugnon et al.). Cette nouvelle édition reprend in extenso les textes et les illustrations de l'édition originale, publication hors série du Bulletin scientifique de Bourgogne (1993-1998).

Les modifications apportées tiennent à la seule présentation : le format retenu est plus petit (14 x 18,5 cm) et le papier utilisé plus fin que dans l'édition originale. Cette nouvelle mise en forme a permis de réduire le volume et le poids de l'ouvrage sans altérer sa lisibilité.

Les trois tomes ont été réunis en deux volumes. Les tomes I et III contenant le catalogue général, le fichier bibliographique, l'atlas de répartition des espèces et les clés des groupements végétaux constituent ainsi le premier volume. Le tome II correspond aux clés de détermination des espèces, et en constitue le second volume.

Disponible auprès des associations éditrices et des librairies (au prix de 79 €).

**Clair de brume - Laurent Joffrion, Vincent Munier, Michel Munier**, Hesse Editions, septembre 2007 - Collection Patrimoines, 160 pages en format 29 cm x 29 cm Illustration Photos couleur ISBN 2911272935



CLAIR DE BRUME explore les Vosges dans ce qu'elles ont de plus étrange et de plus fascinant, quand l'aube scintille de givre après une longue nuit d'hiver, quand le crépuscule agite des silhouettes fantomatiques, ou quand des brumes mouvantes jouent avec la lumière. Père et fils complices, Michel et Vincent MUNIER parcourent

depuis des années les versants forestiers, les sous-bois moussus, les chaumes ondulants ou les éboulis rocheux. Le tableau s'assombrit. Vincent MUNIER (31 ans), photographe naturaliste réputé mondialement, est devenu professionnel au début des années 2000, suite à ses différents succès au prestigieux concours du BBC Wildlife Photographer of the Year. Il collabore aussi avec de nombreux magazines internationaux. Il est membre de l'International League of Conservation Photographers. Laurent JOFFRION écrit et réalise des films documentaires pour sensibiliser à la conservation du patrimoine naturel.

En librairie : 43 € - Les droits d'auteurs sont intégralement reversés au groupe Grand Tétras (voir p.3).



« L'Enfant-lumière » raconte la Terre et ses habitants, l'urgence de prendre soin d'Elle, et de soi.

L'enfant-lumière, c'est cette partie de nous qui n'a jamais oublié de rêver, et qui attend patiemment qu'on la réveille ...

Un magnifique livre pour enfant.

En librairie ou sur <http://www.enfantlumiere.com/>

## REVUES

### Les « 4 Saisons du Jardin Bio »

Cette revue a déjà 30 ans. Édité par Terre Vivante, ce magazine a été créé en 1980 sous le nom *les Quatre Saisons du Jardinage*. Traitant des sujets de l'écologie pratique (jardinage, alimentation et habitat), diffusée jusqu'alors uniquement sur abonnement, cette revue est désormais disponible en kiosque depuis le numéro 166 (sept.-oct. 2007) au tarif de 5,95 €. Abonnement : 31 € pour 1 an et 6 numéros (100 pages/numéro, format A5).

**Parution de la Garance voyageuse n°79 - automne 2007.**

Au programme : le Maté, les feuilles et l'automne, le nectar et les abeilles, le toit végétalisé...

La MNP étant abonnée, il vous est possible de venir consulter cette revue au local, voire de l'emprunter si le coeur vous en dit !

### Informations pratiques

La Garance Voyageuse n°79 : 7,50 € franco ou  
abonnement : 1 an (4 numéros) : 26 € (France).  
F-48370 St Germain-de-Calberte  
tél. 04 66 45 94 10 ; fax 04 66 45 91 84  
courriel : info@garancevoyageuse.org /

<http://www.garancevoyageuse.org/>

### @ SITES INTERNET À VISITER

Des images plein les yeux.

Il pleut, il neige, il fait froid, le brouillard bouche tout horizon à 17 h c'est la nuit ? Vous rêvez de balades dans la nature, de belles lumières ?

Voici quelques sites de photographie nature qui me sont chers, et que je vous propose de visiter :

Des photos pleines de poésie d'un grand amoureux des Vosges ; Fabrice Cahez a déjà publié plusieurs ouvrages (« Réveil Matin », « Tendres sauvages » entre autres) et s'intéresse particulièrement aux mammifères et oiseaux.

<http://www.fabricecahez.com/galerie/index.asp>

De nombreuses photos de grande qualité des paysages nordiques, réalisées par Staffan Widstrand, photographe suédois.

<http://www.staffanwidstrand.se/>

Michel Loup, photographe franc-comtois qui réalise des photos sous la surface des eaux. De très belles photos de la faune sub-aquatique de nos régions d'eau douce !

<http://www.michelloup.com/welcome.asp>

L'inévitable Vincent Munier, encore un vosgien !

<http://www.vincentmunier.com>

De très belles illustrations du Rouergue, lumières éblouissantes...

<http://www.arnaudmillot.net/spgm/index.php>

Des champignons sous toutes les coutures :

<http://www.champisart.fr/>

La MNP en ligne, attention ! notre adresse :

<http://maisonnaturepaysage21.ifrance.com/>

## LA FEUILLE N° 22

DIRECTION DE LA PUBLICATION : Etienne CUÉNOT

### EDITION :

Maison de la Nature et du Paysage de Côte-d'Or  
2, rue des Corroyeurs, Boîte M6  
21 000 DIJON  
03.80.41.01.90

Courriel : maisonnaturepaysage@wanadoo.fr

Site Internet : <http://maisonnaturepaysage21.ifrance.com/>

Association Loi 1901.

### COMITÉ DE RÉDACTION :

RESPONSABLE RÉDACTION : Gaëlle NAUCHE

RÉDACTION : PHILIPPE COULON, JEAN-LUC DURET, KERSTIN FÖGE, Gaëlle NAUCHE, CÉCILE VIGNON

### PHOTOS ET ILLUSTRATIONS :

voir encadrés.

### MISE EN PLACE DU CALENDRIER :

Solange GROSDENIS

### COMITÉ DE RELECTURE

Philippe COULON, Jean-Luc DURET, Kerstin FÖGE, GAËLLE NAUCHE

### MISE EN PAGE :

Jean-Luc DURET, Gaëlle NAUCHE, Cécile VIGNON.

L'ÉQUIPE DE LA MAISON DE LA NATURE ET DU PAYSAGE  
REMERCE CHALEUREUSEMENT LES PERSONNES QUI ONT  
FAIT UN DON À L'ASSOCIATION, LUI PERMETTANT DE  
POURSUIVRE SES ACTIONS ET PAR LÀ MÊME DE MIEUX  
VOUS INFORMER ET VOUS SERVIR.

EN EFFET, EN PLUS DE VOTRE COTISATION HABITUELLE, IL  
EST POSSIBLE DE VERSER À TOUT MOMENT UN DON À LA  
MNP ; 50% DE LA SOMME EST DÉDUCTIBLE DE VOTRE  
IMPÔT SUR LE REVENU, LE DON NE DEVANT PAS EXCÉDER  
1,75% DE VOTRE REVENU IMPOSABLE. VOUS RECEVREZ  
UN REÇU FISCAL À CET EFFET.

### COVOITURAGE :

Pour votre information et à titre  
purement indicatif, nous vous faisons  
part d'un tarif décidé en Conseil  
d'Administration de **21 cts d'euros du  
km par véhicule** (équivalent à 0,04 € du  
km par voyageur pour une voiture de 5)  
ceci afin de participer aux frais des  
conducteurs acceptant de transporter  
d'autres adhérents.